

Nous remercions les électeurs qui ont bien voulu se déplacer et nous accorder leur confiance, malgré la crise sanitaire dramatique entourant les élections.

Nous assumerons ce mandat qui nous est confié, et sommes donc **cinq élus motivés**.

DES DÉCISIONS DE LA MAJORITÉ QUI QUESTIONNENT

La première décision de la nouvelle majorité a été de revaloriser fortement les indemnités du maire (+13%) et de ses adjoints (+33%), et de supprimer toute indemnité, même symbolique, aux autres conseillers municipaux, cassant ainsi la tradition républicaine mise en place depuis près de vingt ans par les trois maires précédents. Cette tradition avait pour objet de reconnaître l'investissement et la motivation de l'ensemble de l'équipe municipale.

Cette première décision est choquante pour un maire qui a prôné la solidarité durant toute sa campagne !

De même, la décision d'évincer tout représentant de notre liste du SIVU (Syndicat intercommunal pour la gestion du tennis club Champagne/Dardilly) s'oppose aux principes des municipalités précédentes.

Mais pourquoi ?

De nombreux comités consultatifs devraient se mettre en place : nous serons attentifs à leur composition résultant de candidatures de Champenoises et Champenois ainsi qu'à la valorisation de leurs idées et projets.

Dans un objectif de transparence, quels critères seront pris ?

Lors des élections municipales, la liste de l'actuelle majorité s'était présentée au suffrage des Champenoises et Champenois avec une étiquette politique Divers centre. Cependant, au 2^{ème} tour des élections métropolitaines, la maire apporte son soutien à la liste écologiste EELV qui est alliée à la France Insoumise.

Alors, quelle politique pour notre ville ?

Notre équipe est à votre disposition pour travailler avec vous sur les sujets que vous pensez importants pour mieux vivre ensemble à Champagne au Mont d'or.

Nos coordonnées :
contact@ensemblepourchampagne.fr,

Facebook: <https://www.facebook.com/daniel.mercier.champagne>

Anne Marie BACIC Maria FASSI Daniel MERCIER Claude PRESLE Guy GAMONET

Cette page est réservée à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Nous ne garantissons ni la validité, ni la véracité des informations contenues dans celle-ci, la responsabilité des propos revenant à leurs seuls signataires. Cet espace est limité à 2 000 caractères maximum, espaces compris, hors signatures. Aucune correction que ce soit n'est apportée aux textes.